SIVOM De Fleuve en Vallées | ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

http://sivom.org

Mairies de Blavozy
Saint-Germain-Laprade

Compte-Rendu des débats

Jeudi 16 mars 2023
à 19 heures 30
à BLAVOZY
En Mairie, Salle du Conseil Municipal, 1er étage

ORDRE DU JOUR :

- Désignation secrétaire de séance
- Approbation compte rendu CS du 26012023
- Approbation comptes de gestion 2022
- Approbation compte administratif 2022
- DOB 2023
- Questions diverses

Présent.es : Mireille Defay, Julien Uggeri, Laetitia Pradines, Guy Chapelle, Delphine Roux-Charrier, Françoise Guillot, Danièle Vallery, Sabine Jouvhomme, Serge Aboulin.

Absent.es excusé.es : Francis Cardoso qui donne pouvoir à Julien Uggeri, Christiane Pauzon qui donne pouvoir à Danièle Vallery, Thierry Soleilhac qui donne pouvoir à Serge Aboulin.

Invité.es : Stéphane Paley, Muriel Mussard

Le quorum est atteint, 12 votants

- Désignation secrétaire de séance :

Le Président propose Delphine Roux-Charrier comme secrétaire de séance.

Approuvé à l'unanimité

- <u>Approbation du compte rendu du conseil syndical du 26 janvier 2023</u> :

Le président présente le compte rendu du conseil syndical du 26 janvier et demande aux membres leur approbation. Aucune remarque particulière, le Président propose de le valider.

Approuvé à l'unanimité

- <u>Approbation compte de gestion 2022</u> :

Le compte de gestion sous la responsabilité de sa Comptable, Mme Sonia ROUCAUTE, a été vérifié par la direction des finances publiques et certifié exact en ses résultats par l'inspection des finances de la DDFFIP de la Haute-Loire.
Le Président propose de l'approuver.

Approuvé à l'unanimité

- <u>Approbation du compte administratif 2022</u> :

Le Président présente les différents éléments du compte administratif et constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion vu précédemment, relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
PREVISIONS	88 421,52 €	678 844,54 €	767 266,06 €
TITRES EMIS	7 148,01 €	626 301,03 €	633 449,04 €
REDUCTIONS TITRES		0 €	0 €
RECETTES NETTES	7 148,01 €	626 301,03 €	633 449,04 €
DEPENSES			
PREVISIONS	88 421,52 €	678 844,54 €	767 266,06 €
MANDATS EMIS	22 259,74 €	615 889,70 €	638 149,44 €
ANNULATIONS		1 281,62 €	1 281,62 €
DEPENSES NETTES	22 259,74 €	614 608,08 €	636 867,82 €
RESULTAT EXERCICE	**- 15 111,73 €**	**11 692,95 €**	**- 3 418,78 €**

Comme le prévoit les textes, le Président se retire et laisse la Présidence à Mme Vallery pour permettre aux membres de s'exprimer librement sur ces comptes administratifs 2022 et les soumettre au vote de l'assemblée. La Vice-Présidente constate qu'il n'y a pas de remarques particulières et propose d'approuver le Compte Administratif du Sivom de Fleuve En Vallées.

Approuvé à l'unanimité

(11 voix, le Président ne participant pas au vote)

- <u>DOB 2023</u> :

L'article 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) dispose que le Président présente au Conseil Syndical un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Conformément au même article du CGCT, le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) doit se tenir dans les deux mois précédant le vote du budget primitif et la présentation du rapport y afférent doit donner lieu à un débat au sein du Conseil Syndical, dont il est pris acte par une délibération spécifique.
Dans ce cadre légal, le contexte budgétaire national et local ainsi que les orientations générales du SIVOM « De Fleuve en Vallées » pour son projet primitif 2023 sont précisément définis dans la note de synthèse annexée au présent rapport, laquelle constitue le support du Débat d'Orientation Budgétaire 2023.

Le Président présente le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) qui a été travaillé lors de la Commission financière du 2 mars 2023, et qui sera joint à la délibération.

Le Président prend acte du débat sur le ROB en séance.

- <u>Questions diverses :</u>

1- Retour sur le séjour ski :
52 enfants (pour mémoire, 43 en 2022, 31 en 2020, il a dû être annulé en 2021 pour cause de pandémie).
Il est à noter que nous avons eu 80 demandes.

2- Retour sur le contrôle CAF :
En janvier, le contrôle a duré 1 jour et $\frac{1}{2}$. La motivation du contrôle portait essentiellement sur l'augmentation substantielle de l'activité périscolaire sur nos écoles. Dans l'attente de la notification des conclusions, il est à noter que nous avons apporté toutes les explications et réponses demandées par le contrôleur.

3- Réunion bilan PEdT : (Projet Educatif Territorial)
Notre PEdT 2021-2024 fait l'objet d'un bilan annuel. Pour cette année, il est proposé de le réaliser en commun avec toute l'équipe pédagogique et les élu.es, soit une cinquantaine de personnes concernées. La date du mardi 30 mai 2023 à 19h00 est retenue. Le lieu sera défini en fonction de la salle disponible, et ce bilan sera suivi d'un temps d'échange et convivial entre élu.es et professionnel.es.

4- Prévision des Séjours d'été :
Ados du 3 au 7 juillet (Cap à l'Ouest),
Enfants du 8 au 12 et du 12 au 16 juillet dans les gorges du Tarn.

Fin de la séance à 20h50

Prochaine Commission des finances le jeudi 23 mars 2023 à 19h30

Prochain Conseil de Sivom le jeudi 6 avril 2023 à 19h30